

plir une promesse faite depuis longtemps : celle de faire publier la guérison de ma mère.

Je me recommandai encore une fois à cette bonne mère sainte Anne. Je lui ai demandé aussi la guérison de ma sœur. Elle devait subir une opération qui aurait pu lui faire perdre la vue. J'ai invoqué cette Grande Sainte avec confiance et elle m'a exaucée.—E. C.

2 mai 1895.

CAP SANTÉ.—Ma mère, âgée de 80 ans, fut attaquée, une nuit, d'une maladie qui en quelques instants la réduisit à un tel état de faiblesse que nous prîmes le parti de lui faire recevoir immédiatement les derniers sacrements.

Malgré la distance de six milles, le prêtre vient en grande hâte lui apporter le saint Viatique et déclare qu'elle touche à ses derniers moments.

Le médecin lui-même assure qu'elle n'a plus que quelques instants à vivre.

Confiante à la Bonne sainte Anne et à l'intercession du Bienheureux Père Albin, je promets de faire publier le fait dans les Annales si ma mère revient à la santé, et en peu de jours sa santé s'est rétablie. Merci à la Bonne sainte Anne et au Bienheureux Père pour cette faveur signalée et pour plusieurs autres que je ne puis énumérer, et en particulier pour deux guérisons ! Qu'ils veuillent bien nous obtenir d'autres grâces qu'une autre personne et moi sollicitons avec ardeur et pour lesquelles nous sollicitons les prières des abonnés.—M. L. H.

4 mai 1895.

SAINT-AURICE.—Au mois d'août 1893, je fis un pèlerinage à Sainte Anne de Beaupré, dans un moment où je souffrais beaucoup de maladies spirituelles. J'en profitai pour demander à la Bonne sainte Anne ma guérison avec promesse de la faire insérer dans les